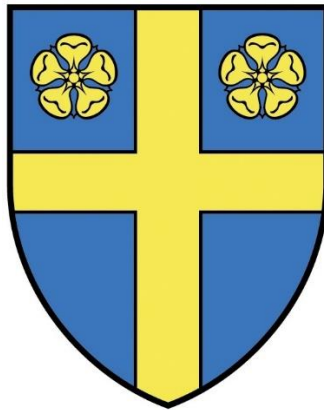

COMMUNE D'EYSINS



BILAN DE FIN DE LÉGISLATURE 2021-2026

1. Préambule

La législature 2021-2026 a débuté le 1er juillet 2021 avec une Municipalité composée de :

- M. Jean-Luc Haldimann, Syndic
- M. Laurent Smati
- M. Raoul Sanchez
- Mme Sandra Perozzo
- Mme Eveline Othenin-Girard

Le collège a toutefois été remanié suite à la démission du Syndic, M. Jean-Luc Haldimann, en septembre 2022 et l'élection tacite de M. Mario-Charles Pertuiso, en octobre 2022, qui a repris le Syndicature en janvier 2023. Un second remaniement a eu lieu après la démission de M. Laurent Smati et la mise en place d'élections complémentaires qui ont vu l'élection de M. Jérôme Bortolotti en juin 2023.

Au niveau de l'administration, il y a également eu de nombreux changements avec la démission de la Secrétaire municipale, Mme Joëlle Mascini, en septembre 2023 et son remplacement *ad interim* par M. Florent Laperrière engagé comme Secrétaire municipal adjoint dès octobre 2023 à 90%, puis l'engagement de la nouvelle Secrétaire municipal Mme Ségolène Brouet à 80% dès janvier 2024. Un poste de technicien communal en charge notamment des routes, des arbres et des chantiers, a encore été créé par l'engagement de M. Edgar Bertinotti à 50% en novembre 2025.

Du côté de la voirie, le départ à la retraite de M. Peter Erb a vu l'engagement de M. Gilles Mallia en juin 2023, qui a démissionné au mois de mars 2026 et a été récemment remplacé par M. Gilles Haldimann dès le mois de mai 2026.

Concernant la conciergerie, le départ à la retraite de M. Christophe Pürro a vu l'engagement de M. David Lopes à 100% dès janvier 2023 et le renforcement de l'équipe par la création d'un nouveau poste par l'engagement de Mme Anabela Duarte à 70% dès janvier 2025.

Avec tous ces changements, la Commune a toutefois toujours le plaisir de compter sur la fidélité de Mme Nadine Massarutto à l'Office de la Population (28 ans de service) et Thierry Delédevant à la voirie (10 ans de service).

2. Plan de législature

Pour rappel, les projets de la législature 2021-2026 étaient les suivants :

Infrastructures

- Bâtiments multifonctions (ancienne administration communale, épicerie) ;
- Plan de rénovation des salles d'école ;
- Étude d'achat d'une nouvelle parcelle dans le but de développer des projets intergénérationnels ;
- Entretien et contrôle du réseau EC-EU des canalisations + nouvelles constructions ;
- Améliorer et développer le réseau routier en favorisant la mobilité multimodale ;
- Réaménagement du cimetière pour améliorer la sécurité et l'accessibilité ;
- Développement d'un nouveau système d'information et de cyberadministration.

Energie et environnement

- Evaluation de la politique communale sous l'angle du développement durable ;
- Amélioration de l'énergie des bâtiments communaux (église).

Communication

- Évaluation des besoins et des attentes de la population par le biais d'un sondage ;
- Amélioration des systèmes de communication de la Commune.

Finances

- Maintenir un taux d'imposition attractif et préserver l'équilibre budgétaire.

3. Bilan de législature

Au cours des cinq dernières années, la Municipalité a œuvré concrètement pour améliorer le cadre de vie et accompagner le développement de notre village, tout en restant proches des habitants, selon le bilan suivant :

Infrastructures

Éducation et petite enfance

- Rénovation des salles de classe et sécurisation des espaces communs de l'école afin d'offrir aux élèves un environnement d'apprentissage moderne, sûr et adapté (préavis 07/22) ;
- Installation de tableaux à affichage numérique frontal (préavis 23/24) ;
- Agrandissement de la crèche La Galiote à la Grand'Rue 16 afin de répondre à l'évolution démographique du réseau Asse & Boiron et offrir davantage de places d'accueil pour les familles (préavis 35/25).

Bâtiments

- Rénovation des locaux à la Grand'Rue 18 (préavis 21/23) pour permettre le déplacement du fleuriste au centre du village, ainsi que la création d'un tea-room et d'une salle des sociétés afin de redonner vie et convivialité au cœur de la commune.

Routes et mobilité

- Réfection du passage à niveau de l'Aiselet avec le renouvellement des infrastructures ferroviaires et routières afin de renforcer la sécurité des usagers de la route ;
- Offre des transports publics élargie ;
- Amélioration du réseau routier avec la requalification de la Route du Petit-Eysins, la création d'un cheminement piétonnier sécurisé et la mise en place d'une zone 30km/h (déjà engagée lors de la dernière législature, préavis 08/21 et 02/21) ;
- Requalification de la RC11 (Route de Crassier) avec la création d'un axe de mobilité douce et d'espaces de détente, ainsi que l'installation d'un éclairage public à LED (préavis 27/24) ;
- Modernisation de l'éclairage public sur tout le territoire avec une technologie LED et la mise en place de systèmes de télégestion permettant l'abaissement de l'intensité lumineuse et la réduction de la consommation énergétique (préavis 29/24) ;
- Réaménagement de la route de Nyon avec la réfection complète des infrastructures routières et la création d'aménagements cyclables, ainsi que l'installation de nouveaux luminaires pour renforcer la sécurité des habitants (préavis 32/24) ;
- Réaménagement de la Rue de l'Église avec la réfection de la route, la création d'un trottoir et la réorganisation du parking, garantissant un meilleur accès au temple, ainsi que la modernisation de l'éclairage public (préavis 38/25) ;
- Aménagement d'un trottoir le long de la RC4 (Route de Crans) (préavis 49/26) ;
- Aménagement d'un trottoir le long de la RC15 (Route de Signy), en collaboration avec la Commune de Signy (préavis 52/26).

Sécurité

- Contrôle de conformité des abris PC de la commune ;
- Mise en place du défibrillateur public 7j/7 24h/24 devant l'administration communale.

Police – stationnement

- Contrat avec la Police Nyon Région pour la délégation des tâches du 5^{ème} processus afin de contrôler le stationnement sur le territoire communal dès mai 2026.

Aménagement du territoire

- Acquisition de la parcelle 71 (préavis 17/23), permettant d'anticiper et de maîtriser le développement futur de la commune en y prévoyant des logements d'utilité publique pour y construire des LADA (ex-logements protégés) et octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à la Fondation Equitim (préavis 47/26) ;
- Modification du Plan Partiel d'Affectation (PPA) Terre Bonne – Le Nipy (préavis 51/26) ;
- Aménagement paysager en lien avec la requalification de la RC11 (préavis 48/26).

Cimetière

- Réaménagement du cimetière et création d'un columbarium, dans le respect des lieux et des familles (préavis 30/24) ;
- Révision du règlement du cimetière (préavis 40/25).

Administration / personnel

- Création des postes de secrétaire municipal adjoint, technique et concierge, augmentation de la dotation à la voirie ;
- Adoption d'un règlement du personnel (préavis 36/25) ;
- Révision des vacances de la Municipalité (préavis 46/25).

Energie et environnement

- Mise en place du Plan Énergie et Climat Communal (PECC), affirmant la volonté de la commune d'agir de manière responsable et durable ;
- Mise en place de subventions destinées aux habitants pour favoriser la mobilité douce ;
- Soutien et participation à des initiatives locales en faveur de l'environnement, notamment le nettoyage du Boiron ;
- Adhésion au Groupement Forestier de la Dôle.

Communication

- Développement du système informatique communal, avec une attention particulière portée à la cybersécurité ;
- Création d'un nouveau site internet ;
- Adoption du programme WEDO pour la gestion des séances de Municipalité ;
- Mise en place de sondages et diffusion d'informations régulières pour renforcer l'écoute et la participation citoyenne ;
- Conférences autour de thèmes divers pour nos aînés à travers les partenariats avec la Fondation La Côte et l'Espace Prévention La Côte.

Finances

- Point d'impôt maintenu à 59.5, ce qui permet à la Municipalité d'engager beaucoup de projets pour le long terme (routes, bâtiment LADA, concept paysager), notamment par les entrées fiscales du Business parc ;
- Passage au nouveau plan comptable MCH2 visant à harmoniser et moderniser la comptabilité pour plus de transparence (préavis 42/25).

4. Conclusion

Un bilan plus conséquent que le plan initialement prévu, notamment dû à un contexte de nombreuses opportunités spontanées (p. ex. RC 11, parcelle 71) et à des besoins qui ont évolué avec la croissance du village de ces dernières décennies, nécessitant des adaptations en termes d'infrastructures.

Pour terminer, la Municipalité remercie le Conseil communal et la population pour sa confiance et son soutien durant cette législature dans les nombreux projets menés.